

Dominic Moreau  
Esther Dehoux  
Claire Barillé  
(dir.)



**Actes du I<sup>er</sup> Colloque des étudiants de master  
en Sciences historiques et artistiques de Lille**

**(Villeneuve d'Ascq, 12-13 mai 2015)**

La collection  
**Actes des Colloques des étudiants de master  
en Sciences historiques et artistiques de Lille**  
a été créée par  
Dominic Moreau  
et est dirigée par  
Claire Barillé, Esther Dehoux, Alban Gautier et Dominic Moreau

Les différentes contributions qui composent cet ouvrage découlent de communications qui ont  
préalablement été évaluées par un comité scientifique composé de :

Claire Barillé, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
Stéphane Benoist, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
Sandra Boehringer, Université de Strasbourg  
Xavier Boniface, Université de Picardie Jules Verne  
Anne Bonzon, Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis  
Fabienne Burkhalter, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
Pascale Chevalier, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand  
Jean-Paul Deremble, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
Benjamin Deruelle, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
Janine Desmulliez, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
Isabelle Enaud, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
Stephan Fichtl, Université de Strasbourg  
Alban Gautier, Université du Littoral-Côte-d'Opale  
Marie-Laure Legay, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
Jean-Yves Marc, Université de Strasbourg  
Arthur Muller, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
Chang-Ming Peng, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
François Robichon, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
Bertrand Schnerb, Université de Lille – Sciences humaines et sociales  
William Van Andringa, Université de Lille – Sciences humaines et sociales

Dominic Moreau  
Esther Dehoux  
Claire Barillé  
(dir.)

**Actes du I<sup>er</sup> Colloque des étudiants de master  
en Sciences historiques et artistiques de Lille**

(Villeneuve d'Ascq, 12-13 mai 2015)

Publié sous le patronage de l'UFR Sciences historiques, artistiques et politiques  
de l'Université de Lille – Sciences humaines et sociales,  
en collaboration avec les UMR  
8164 – HALMA (CNRS, Univ. Lille, MCC)  
et  
8529 – IRHiS (CNRS, Univ. Lille)

---


**UFR SHAP, Univ. Lille – SHS**

*Villeneuve d'Ascq*

2017

© UFR Sciences historiques, artistiques et politiques, Université de Lille – SHS, 2017  
<https://www.univ-lille3.fr/ufr-histoire/>  
Villeneuve d'Ascq  
France

ISBN : XXX-X-XXXX-XXXX-X  
ISSN : XXXX-XXXX  
Livre produit en France

Suivez nous sur <https://colloqueshap.univ-lille3.fr> et sur 

## LA DIFFUSION DU MODÈLE FRANÇAIS EN RHÉNANIE : L'EXEMPLE DE L'ÉLECTORAT DE COLOGNE (1754-1794)\*

Isabelle DOUEK

**Résumé** – Cologne, siège électoral dans un Empire fractionné, cherche à s'imposer au sein des cours européennes et à y exprimer son identité. Plutôt réceptive au mode de vie versaillais et peu sensible aux Lumières, elle se révèle favorable au royaume de France. Son électeur entretient des relations avec le roi, par le biais de ministres plénipotentiaires, jusqu'à l'invasion de la ville par les révolutionnaires en 1794. L'étude de la correspondance des ministres français permet non seulement de lier politique et diffusion des idées, mais aussi de saisir les réseaux de communication et de sociabilité.

**Abstract** – Cologne, electoral see in a crumbling Empire, sought to take a place among the courts of Europe and to express its identity. Most receptive to the lifestyle of Versailles and less sensitive to the Enlightenment, it was favourable to the kingdom of France. Its elector maintained relations with the king, through ministers plenipotentiary, until the invasion of the town by the revolutionaries in 1794. The study of the correspondence of French ministers allows us to link not only politics and the dissemination of ideas, but also to understand the networks of communication and social life.

---

\* Article issu d'un mémoire de première année de master en histoire moderne, intitulé *La diffusion du modèle culturel français en Rhénanie : l'exemple de l'électorat de Cologne (1754-1794)*, préparé sous la direction de Marie-Laure Lagay et soutenu en 2015 à l'Université de Lille – SHS.

## Introduction

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Cologne, électorat dans un Empire fractionné, tente de s'imposer parmi les cours européennes et d'y trouver son identité. « Cologne la sainte<sup>1</sup> » semble plus réceptive au modèle de vie mondaine versaillais qu'aux valeurs diffusées par les Lumières. Les jésuites y sont d'ailleurs peu dérangés et y détiennent la *Gazette de Cologne*. Cependant, à partir de 1754 leur expulsion est fomentée par les colonies portugaises<sup>2</sup>. L'envoi de ministres plénipotentiaires auprès du roi de France entre 1754 et 1794 témoigne d'une relation suivie entre le royaume de France et l'électorat de Cologne. Leurs échanges diplomatiques sont conservés aux archives des Affaires étrangères de La Courneuve<sup>3</sup>. L'ambition de cet article est d'analyser la diffusion du modèle français en Rhénanie, notamment l'attraction exercée par la grande cour versaillaise. Le modèle est celui d'un idéal mondain, aristocratique et culturel tourné vers le luxe, que véhiculent les gens de lettres à travers l'Europe. La diffusion consiste en la propagation de ce modèle par l'intermédiaire du cosmopolitisme et dans le cadre d'une sociabilité intellectuelle.

Dans le contexte de la République des lettres, la notion de sociabilité est centrale et se développe dans les salons et académies. Il s'agit d'un échange entre individus de bonne compagnie ; être sociable consiste à avoir des relations cordiales et polies. Le terme est investi par Maurice Agulhon dans les années 1970, afin d'étudier les relations entre les hommes, dans un cadre associatif. Les recherches actuelles explorent désormais les espaces et acteurs de cette sociabilité européenne. Ces dix dernières années, des chercheurs comme Pierre-Yves Beaurepaire<sup>4</sup> et Philippe Bourdin<sup>5</sup> ont examiné cette thématique et, plus particulièrement, les notions de « réseau » et de « communication ». La communication est perçue comme un dispositif dont il faut tracer les différents fils du réseau à travers l'Europe.

Les sources manuscrites relèvent essentiellement de la correspondance diplomatique : il s'agit d'un document riche en informations, mais aussi très hétérogène. Analyser la diffusion du modèle français par les acteurs culturels permet de lier la politique et la diffusion des idées. La *Gazette de Cologne*, de mars 1755 à décembre 1793, permet de préciser notre propos. Ainsi, nous pourrions questionner les réseaux de communication et de sociabilité au XVIII<sup>e</sup> siècle et intégrer les travaux actuels qui tentent de cerner « la dynamique longue de la mondialisation<sup>6</sup> ». La cour de l'électorat est donc liée à celle de Versailles par un échange diplomatique et politique, matérialisé par la réception d'un ministre plénipotentiaire à Bonn, représentant officiel du royaume de France. Son travail consiste à entretenir une amitié entre les deux souverains. Néanmoins, l'arrivée des troupes révolutionnaires dans la ville de Cologne, en octobre 1794, met fin à l'échange diplomatique.

La difficulté de cette étude tient au fait que le territoire électoral colonais est un espace éclaté dans un Empire lui-même fractionné en 350 États. Les nombreuses villes et demeures du prince-électeur compliquent la compréhension des relations politiques. La principauté est

---

<sup>1</sup> Cf. Pierre Ayçoberry, *Histoire sociale de la ville de Cologne, 1815-1875*, Lille, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille 3, 1980.

<sup>2</sup> Le roi Dom José I<sup>er</sup> craignait leur influence au Brésil après la guerre des Guaranis.

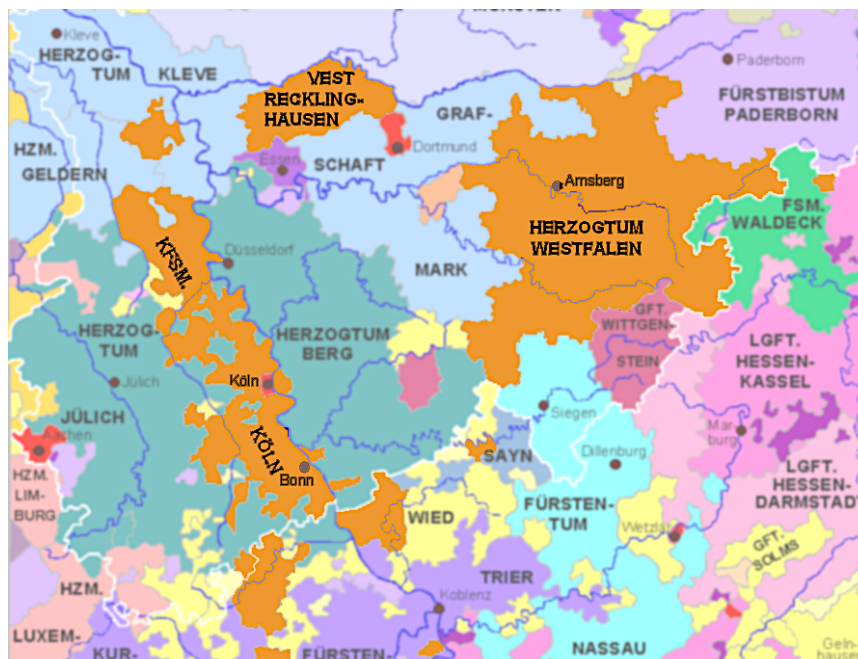
<sup>3</sup> Abrégé A.A.E – séries 26CP et 23CP.

<sup>4</sup> Pierre-Yves Beaurepaire et Pierrick Pourchasse (dir.), *Les circulations internationales en Europe, années 1680-années 1780*, Rennes, PUR, 2010.

<sup>5</sup> Philippe Bourdin et Jean-Luc Chappey (dir.), *Réseaux et sociabilité littéraire en Révolution*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2007.

<sup>6</sup> Jean Boutier, « Un procès européen de la communication ? Une mise en perspective », dans P.-Y. Beaurepaire (dir.), *La communication en Europe. De l'Âge classique au Siècle des Lumières*, Paris, Belin, 2014, p. 343.

dispersée dans la partie ouest de l'Empire, de part et d'autre du Rhin. Elle est constituée de trois états principaux : le Erzstift<sup>7</sup>, le Vest Recklinghausen et le duché de Westphalie.



Carte de l'électorat de Cologne et ses enclaves en 1789, d'après Thomas Höckmann (<http://www.boeckmann.de>) – retouchée afin de permettre une meilleure visibilité du fractionnement de l'électorat (en orange).

Dans cet ensemble hétéroclite, il semble que ce soit en « la personne du prince régnant que se réalise l'unité de l'électorat<sup>8</sup> ». En 1257, la fonction de prince-électeur est mise en place : les électeurs, détenteurs des pouvoirs temporel et spirituel sur leur électorat, choisissent le roi d'Allemagne. Ils sont évêques ou archevêques. Les principautés les plus riches et prestigieuses, comme celle de Cologne<sup>9</sup>, étaient souvent réservées aux cadets des grandes familles princières. De 1754 à 1794, trois électeurs se succèdent : Clément-Auguste (1723-1761) de la famille des Wittelsbach de Bavière, Maximilien-Frédéric de Königsegg (1761-1784) et Maximilien-François (1784-1801) de la famille des Habsbourg d'Autriche. Toutefois, Cologne constitue une « ville libre » (*freie Stadt*) depuis qu'elle s'est affranchie de l'électeur en 1597. Mais l'électorat a conservé son nom. L'électeur réside donc dans la ville de Bonn.

Le morcèlement du Saint-Empire est favorable au roi de France, qui ne peut se tourner que vers les électors et principautés catholiques. La multiplicité des territoires lui donne donc l'occasion d'y trouver des alliés plus aisément. En outre, l'Empire, lorsqu'il est uni, s'engage dans toutes sortes de conflits contre la France. Sa déstructuration en fait un espace ingérable pour l'Autriche et le risque de son effondrement s'accroît. En 1724, le royaume de France met en place

<sup>7</sup> C'est-à-dire « l'archevêché ».

<sup>8</sup> Peter Claus Hartmann, « Électorat de Cologne », dans *Encyclopaedia Universalis (version en ligne)*, consulté le 9 juillet 2015.

<sup>9</sup> On y compte 45 000 habitants en 1794. Il s'agit de la plus grande ville rhénane selon Joseph Smets, *Les pays rhénans, 1794-1814. Le comportement des Rhénans face à l'occupation française*, Berlin, New York et Paris, Peter Lang, 1997, p. 33.

la formation d'un tiers parti en Allemagne face à l'Autriche, afin de rejoindre ses intentions politiques. C'est à ce moment que la France se lie plus particulièrement avec la Bavière, le Palatinat et l'électorat de Cologne. Un triptyque retrouvé régulièrement dans les affaires diplomatiques de la correspondance étudiée. Le contexte politique de la relation diplomatique est donc déjà fourni par la recherche.

D'un point de vue culturel par ailleurs, on peut se demander quel est le poids de la grande cour européenne de Versailles sur la petite cour princière de Bonn. Dans un premier temps, nous analyserons les acteurs même de cette correspondance : le réseau de sociabilité franco-colonais qu'elle implique, mais aussi la nature des relations entre le roi de France et le prince électeur. L'importance de cette influence française sera analysée dans un second temps.

### « L'espace relationnel » franco-colonais<sup>10</sup>

L'étude de la correspondance diplomatique permet de pénétrer les liens de celle-ci et d'y apercevoir une part de l'« espace relationnel » qui se tisse entre la France et Cologne. La communication, diplomatique et épistolaire, s'opère par le vecteur d'un échange entre un ministre plénipotentiaire français envoyé à Bonn et le ministre d'État des Affaires étrangères resté à Versailles. Ainsi, par cet envoyé, la cour française dispose de nouvelles régulières de l'intérieur de l'électorat. Aux grandes occasions : nouvelle année, naissance, décès, anniversaire ou pour l'envoi d'un nouveau ministre, un échange direct entre l'électeur et le roi de France se réalise. Les échanges sont alors toujours cordiaux, normés et brefs, des copies sont parfois retrouvées dans la correspondance<sup>11</sup>. Toutefois, les messages concernant des affaires religieuses, économiques ou relatives à la guerre n'ont pas été recopiés ; les ministres y font parfois allusion ou précisent seulement joindre une lettre à destination de l'électeur ou du roi.

Entre janvier et février 1757, un échange direct entre l'électeur et le roi s'établit suite à l'attentat de Damiens du 5 janvier<sup>12</sup>. Le marquis de Monteil, ministre plénipotentiaire, fait joindre le 18 janvier et le 10 février 1757 des lettres de l'électeur à destination directe du roi. Aucune copie n'est retrouvée. Cependant, le marquis de Monteil écrit que l'électeur cherche à prendre des nouvelles du rétablissement du roi et qu'il a fait chanter le *Te Deum* « pour donner toutes les forces et témoignages de la joie qu'il ressent face à la préservation du roi<sup>13</sup> ». Dans l'échange officieux entre le roi et l'électeur, le marquis de Monteil suggère que les autorités recherchent des complices possibles à Damiens. L'attentat est surtout le reflet des problèmes intérieurs de la France<sup>14</sup>. L'électeur s'inquiète donc avant tout de l'état de la monarchie française. Le ministre des Affaires étrangères, Antoine-Louis Rouillé, le comprend ainsi. De ce fait, lorsqu'il prévient de l'attentat par sa lettre du 6 janvier 1757, il met tout d'abord en avant la bonté et l'intérêt du roi

<sup>10</sup> Pierre-Yves Beaurepaire, « Deployer un dispositif de communication dans l'Europe des Lumières. L'exemple de Jacques Pérard, pasteur réformé à Stettin », dans *Id.* (dir), *op. cit.*, p. 179.

<sup>11</sup> Ces échanges cordiaux persistent durant la période de vide diplomatique, quand aucun ministre français n'est envoyé à Bonn (1763-1772). Par exemple, la copie d'une lettre envoyée par l'électeur de Cologne au roi après la mort de la reine en juin 1768 est retrouvée, datée du 11 juillet 1768 (A.A.E 26CP/104 – P16155 fol. 70).

<sup>12</sup> Le 5 janvier 1757, tandis que Louis XV s'apprête à regagner son carrosse à Versailles, il est frappé d'un coup de couteau par un individu qui est parvenu à se frayer un chemin parmi sa garde. Le criminel se prénomme Robert-François Damiens, un domestique qui a servi de nombreux parlementaires. Influencé par les critiques de ses maîtres sur le régime, il commet un acte de lèse-majesté qui lui vaut une condamnation à mort. La blessure du roi ne fut cependant que superficielle.

<sup>13</sup> A.A.E, 26CP/93 – P/16145 fol. 15.

<sup>14</sup> Lucien Bély, *La France moderne, 1498-1789*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, 2013, p. 521-642.



envers la défense des États de l'Empire. L'incident ne l'empêche aucunement d'assurer leur sécurité et de « veiller en particulier au maintien du système germanique<sup>15</sup> ».

L'électorat est effectivement dépendant de la protection des monarchies européennes. Le règne de Clément-Auguste s'inscrit sous l'égide française ; la France y est définie comme un allié « respectable » et « bien intensionné<sup>16</sup> ». Toutefois, à partir de 1761-1763, un retournement d'alliance s'opère : Maximilien-Frédéric se tourne alors vers les puissances maritimes ennemies de la France, l'Angleterre et la Hollande. Mais les relations avec la France ne sont pas totalement coupées. Elles ne le sont d'ailleurs jamais vraiment puisque l'électeur a établi en France un « espace relationnel » qui va plus loin qu'une simple communication avec le roi. Beaurepaire investit cette expression plus souple que le terme de « réseau », afin de restituer le caractère d'instabilité et d'ajustement permanent des correspondances. Étudier l'ensemble du « processus de communication<sup>17</sup> » demande de recouper un grand nombre de sources, de correspondances, d'intermédiaires et d'acteurs. Nous mettrons surtout en avant les quelques liens dont nous avons retrouvé des traces dans les archives des Affaires étrangères, qui tissent ce réseau. Académies, sociétés de lecture (*Lesegesellschaften*) et salons permettaient effectivement de développer une certaine « sociabilité culturelle<sup>18</sup> ».

Les électeurs ne fréquentent pas directement des lieux de communication, mais ils organisent eux-mêmes opéras et bals, occasions de rencontres à l'intérieur du milieu mondain, de même que dans les salons. La cour de Bonn étant, de plus, une cour mobile, l'électeur de Cologne est amené à voyager, que ce soit dans ses États<sup>19</sup> ou dans le reste du Saint-Empire. Ses déplacements lui permettent de côtoyer les différentes personnalités des cours allemandes, avec leurs ministres locaux et étrangers, d'obtenir des informations du reste de l'Empire et de conserver ou nouer des alliances. L'électeur est également lié à des interlocuteurs français, et non des moindres, comme la marquise de Pompadour. Des traces de cette relation sont relevées : de 1753 à 1756, la Pompadour intervient notamment dans un conflit qui oppose l'électeur de Cologne à celui du Palatinat<sup>20</sup>. Bien avant cette affaire, la marquise communiquait déjà avec Clément-Auguste, de manière apparemment officieuse : « J'observeray seulement qu'en remettant à l'Électeur la lettre de M. la Marquise de Pompadour dont vous m'aviez chargée, ce Prince m'a paru for ambarrassé de la recevoir par mon canal<sup>21</sup> ».

Cependant, il n'est pas si surprenant de voir que l'électeur de Cologne est un des nombreux correspondants de la marquise. Celle-ci était bien plus qu'une simple maîtresse du roi. Cécile Berly écrit à son propos : « La réputation de la favorite royale était suffisamment respectable pour en faire un intermédiaire précieux de la nouvelle politique européenne<sup>22</sup> ». La Pompadour constitue effectivement un autre lien, non officiel, entre le roi et l'électeur. Toutefois, aucune des lettres entre elle et le prince-électeur n'apparaît dans la correspondance. Une des

<sup>15</sup> A.A.E, 26CP/93 – P/16145 fol. 2v.

<sup>16</sup> Lettre du 12 février 1754, du baron d'Assebourg (ministre des Affaires étrangères de l'électeur), A.A.E, 26CP/90 – P/16142, fol. 344.

<sup>17</sup> Pierre-Yves Beaurepaire « Chapitre IV. Dispositifs de communications », dans *Id.* (dir.), *op. cit.*, p. 160.

<sup>18</sup> Daniel Roche, *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 158.

<sup>19</sup> Notamment à Münster où il doit y faire une permanence chaque année en tant qu'évêque de la ville, mais également dans ces différents châteaux.

<sup>20</sup> Ce désaccord est désigné comme l'« affaire des danseurs ». La cour du Palatinat dispute à l'électeur de Cologne des danseurs lui ayant appartenu.

<sup>21</sup> Lettre du 27 juillet 1753, de l'abbé de Guébriant au marquis de Saint-Contest, A.A.E 26CP/90 – P/16142, fol. 140.

<sup>22</sup> Marquise de Pompadour, *Lettres de Madame de Pompadour. Portrait d'une favorite royale*, éd. B. Cécile, Paris, Perrin, 2014, p. 297.

lettres de la marquise figure pourtant dans les archives<sup>23</sup>. Il s'agit d'un projet de lettre au sujet de « l'affaire des danseurs » à destination du Duc des Deux-Ponts<sup>24</sup>. L'affaire débute en juin 1754 dans la correspondance et fait écho jusqu'en mars 1755. L'électrice du Palatinat ne veut pas se défaire des danseurs nommés Rey et Bougueton<sup>25</sup> qui appartiendraient à l'électeur de Cologne<sup>26</sup>. Elle prétend ne pas pouvoir en trouver d'autres et se retrouver alors privée de spectacles. L'affaire contrarie Clément-Auguste qui s'irrite contre l'électeur palatin. Si le duc des Deux-Ponts fait part d'un tel désaccord à la marquise de Pompadour, c'est parce qu'il s'est lui-même compromis en conseillant à l'électrice de conserver les danseurs. Il ne se doutait pas des enjeux et conséquences que cette décision attirerait. Pour la France, il est gênant de voir deux cours alliées se monter l'une contre l'autre. Le royaume français décide donc d'agir par l'intermédiaire de la marquise de Pompadour qui fait elle-même appel à ses contacts pour arranger l'affaire. La lettre retrouvée n'est apparemment qu'un projet qui n'a vraisemblablement jamais été envoyé à son destinataire. La Pompadour y propose une solution pour satisfaire les deux parties : « chercher à Paris [d'autres danseurs] qui puissent les remplacer ». Néanmoins, le projet n'a pu se concrétiser puisque l'affaire perdure jusqu'en mars 1755, et aucune information ne permet de dire que le duc des Deux-Ponts en a été finalement informé.

Une autre tentative de réconciliation a également été mise en œuvre par la Pompadour. Cette dernière envoie une lettre à la duchesse de Bavière en l'invitant à convaincre sa sœur, l'électrice palatine, de faire cesser l'affaire. La duchesse s'exécute par l'envoi, le 6 janvier 1755, d'une dépêche adressée à sa soeur<sup>27</sup>. L'abbé de Guébriant en fournit une copie dans sa correspondance du 12 janvier. L'échange semble avoir été concluant puisqu'un mois plus tard l'électeur palatin promet de renvoyer les danseurs à Bonn. Au mois de mars, les artistes ne sont toujours pas rentrés, mais Clément-Auguste consent à recevoir 200 000 florins de dédommagement. Cette affaire se résout donc grâce à une intervention franco-allemande, relevant incontestablement d'une communication en réseau, puisque la Pompadour use de son « espace relationnel » dans le Saint-Empire.

Hors de la simple relation diplomatique, l'électeur entretient donc des relations avec la France, et inversement. Le ministre plénipotentiaire et les ministres des Affaires étrangères restent tout de même les principaux acteurs de cette communication épistolaire et du réseau de sociabilité qui se tisse entre Versailles et Bonn. Ils sont les garants de la relation cordiale et amicale entre le roi de France et l'électeur de Cologne. Les tableaux détaillés qu'ils fournissent sur l'électorat et sa cour, permettent une étude plus approfondie d'un des « Versailles en réduction<sup>28</sup> » de l'Empire : la cour de Bonn.

<sup>23</sup> A.A.E, 23CP/5 (supplément), P/16162, fol. 62-64.

<sup>24</sup> La totalité de cette correspondance, entre Mme de Pompadour et le duc des Deux-Ponts, Christian IV, est conservée aux Bayerisches Hauptstaatsarchiv de Munich. Elle contient une trentaine de lettres de Mme de Pompadour et 110 environ du duc, dans l'intervalle compris entre 1751, début de ses séjours réguliers à Paris, et 1764, date de mort de la marquise.

<sup>25</sup> A.A.E, 23CP/5, *op cit*, fol. 62v.

<sup>26</sup> Une lettre de Clément-Auguste à l'électrice palatine explique que ces deux danseurs ont été chassés de la cour de Bonn, sans en donner les raisons. Selon le prince de Cologne, « on se tient bien en garde de prendre à son service des domestiques qui ont été chassés par leurs maîtres ». Lettre du 15 mai 1754, A.A.E, 3MD/93, fol. 116-117.

<sup>27</sup> A.A.E, 26CP/91 – P/16143, fol. 97-98.

<sup>28</sup> Christophe Duhamelle, « Dedans, dehors : espace et identité de l'exclave dans le Saint-Empire après la paix de Westphalie », dans G. Garner, H. Miard-Delacroix et B. von Hirschhausen (dir), *Espaces de pouvoir, espaces d'autonomie en Allemagne*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 96.

## La cour de Bonn : un « Versailles en réduction » ?

Après avoir abordé les relations franco-colonaises sous un angle diplomatique et politique, il convient maintenant d'étudier les « transferts culturels<sup>29</sup> » entre les cours de Versailles et de Bonn. Ce concept de la fin des années 1990 permet d'explorer un axe de recherche innovant et de renouveler ainsi l'intérêt pour l'histoire des deux pays. Le diplomate y joue un rôle toujours central puisqu'il se fait médiateur culturel, acteur dans le transfert entre Cologne et la France. De plus, l'influence et la diffusion du modèle français ne se limitent pas à la propagation de la seule langue, le français étant effectivement devenu la langue de la diplomatie depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles se manifestent aussi dans tous les autres domaines culturels : théâtre, opéra, spectacle, peinture, architecture, vie à la cour, etc.

Il faut toutefois se garder de vouloir appliquer littéralement un modèle français sur les cours du Saint-Empire. Les concepts de prédominance ou d'hégémonie dans le domaine culturel sont à manier avec prudence. Par ailleurs, Guido Braun<sup>30</sup> critique l'historiographie culturelle ancienne qui postulait l'influence et la suprématie de la culture française. Il reprend notamment les termes de Louis Réau qui parlait d'« Europe française au siècle des Lumières »<sup>31</sup> ou encore ceux de Marc Fumaroli<sup>32</sup>. Selon lui, ces termes dissimulent le « processus réciproque de transfert et d'adaptation<sup>33</sup> » qui se produisait dans la culture européenne, il ne s'agit donc pas d'une simple domination française.

Connaître et avoir des relations avec la cour française est un atout politique et un prestige pour les petites cours princières allemandes. En raison de la structure décentralisée de l'Empire, de nombreux souverains se retrouvent en compétition, chacun cherchant à s'affirmer « pour confirmer un pouvoir réel ou, ce qui était plus souvent le cas, pour compenser une impuissance politique de fait<sup>34</sup> ». Jochen Schlobach parle de « *simulari imperii* », en d'autres termes de simulacres de pouvoir, pour désigner ces gestes qui servent avant tout à s'affirmer et impressionner le peuple : cérémonial de cour, entrées solennelles, ballets ou opéras.

En outre, il ne faut pas seulement conquérir le peuple, mais également la société de cour (*Hofgesellschaft*). Cette dernière conquête est essentielle pour les cours princières allemandes électORALES, car les cours ne sont pas nécessairement soumises au prince. L'historien allemand Aloys Winterling fournit une des rares études sur la cour de l'électorat de Cologne<sup>35</sup>. Il évoque ainsi la limitation du pouvoir (« *die Beschränkung der Macht*<sup>36</sup> ») de l'électeur. En effet, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les vieilles structures provinciales sont conservées dans l'électorat et empêchent l'instauration d'un réel pouvoir absolutiste. L'électeur n'a ni le monopole des taxes, ni celui de la violence. Il ne possède pas tous les pouvoirs et la plupart des décisions dépendent des chapitres.

La politique culturelle était un moyen de se démarquer pour les électeurs de Cologne. Clément-Auguste en usait plus particulièrement. Les ministres français voyaient d'ailleurs souvent

<sup>29</sup> Cf. Michel Espagne, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999.

<sup>30</sup> Cf. l'introduction de Guido Braun, *Du Roi-Soleil aux Lumières : l'Allemagne face à « l'Europe française », 1648-1789*, trad. fr. B. Guesnard-Meisser, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012.

<sup>31</sup> Cf. Louis Réau, *L'Europe française au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1938.

<sup>32</sup> Cf. Marc Fumaroli, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Éditions de Fallois, 2001.

<sup>33</sup> G. Braun, *op. cit.*, p. 15.

<sup>34</sup> Jochen Schlobach, « Secrètes correspondances : la fonction du secret dans les correspondances littéraires », dans F. Moureau (éd.), *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris et Oxford, Universitas et Voltaire Foundation, 1993, p. 32

<sup>35</sup> Cf. Aloys Winterling, *Der Hof des Kurfürsten von Köln, 1688-1794. Eine Fallstudie « absolutischer » Hofhaltung*, Bonn, Ludwig Röhrscheid, 1986.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 75.

d'un mauvais œil sa frivolité, son goût pour les festivités et le faste. L'abbé Aunillon témoigne ainsi dans ses mémoires :

« Il est assez commun de voir pontifier l'électeur le matin, en chape et en mitre, et de le voir le soir, danser en domino<sup>37</sup> [...] Il paraît se plaire aux amusements fastueux et ne s'occuper que de fêtes, de chasses et de bâtiments<sup>38</sup> »

Cette légèreté d'esprit choque, car l'électeur, en plus d'être un dirigeant politique, est un homme d'Église. En outre, son modeste intérêt pour la politique ne le disculpe pas. Mais comme le suggère Livet, comment être vertueux quand les autres ne le sont pas<sup>39</sup> ?

La cour française diffuse effectivement une image festive, luxueuse et chatoyante. Une telle vision passe notamment par l'envoi d'imprimés ou de programmes de festivités qui se déroulent à Versailles, étudiées par Lucie Fléjou<sup>40</sup>. Les annonces peuvent être de diverses formes, des courtes brochures de petit format aux luxueux livres distribués à la cour et aux princes étrangers. Elles ont une triple fonction, de commémoration de l'événement, d'information du public et d'exaltation de la majesté du roi. Les princes allemands avaient donc un moyen de connaître et de voir la magnificence versaillaise sans pourtant s'être rendus à Versailles – puisque certains ouvrages comportaient des représentations –. Ces outils de propagande du pouvoir français donnent avant tout à voir ce que la fête aurait dû ou pu être dans un fonctionnement idéal, avec l'objectif de faire connaître un spectacle auquel tout le monde ne peut accéder.

Les archives des Affaires étrangères ne font pas état de la réception d'un de ces livres de fête. *A contrario*, un programme de festivité bonnois est envoyé par le ministre Châlon, le 27 septembre 1780<sup>41</sup>. Les semaines de fête prévues sont données en faveur de l'élection de l'archiduc Maximilien-François d'Autriche en tant que coadjuteur de l'électeur de Cologne. Le choix s'est porté unanimement par le chapitre de Cologne durant les mois de juillet et d'août 1780. C'est la première fois qu'un tel événement est organisé dans l'électorat, avec des festivités aussi longues et se déroulant sans interruption. Maximilien-François n'est certes que coadjuteur pour le moment, mais il est issu de la famille impériale : un tel prestige peut expliquer l'engouement de l'électorat qui cherche à impressionner le Habsbourg en déployant toute sa puissance en cérémoniaux et spectacles.

Le contenu même du programme est intéressant et comporte de nombreuses références à la mode française. Le facsimilé se présente en deux parties, l'une rédigée en allemand, l'autre en français. La traduction suggère une diffusion du programme en France et témoigne aussi de la volonté de se démarquer en s'adressant à une certaine élite allemande francophone. De plus, le texte allemand est émaillé de termes en français qui ne sont pas calligraphiés en lettres gothiques : « soupé général », « opérette », « comédie », « illumination », « bal masqué », « appartement », etc. Tous ces mots ne sont pas exclusivement d'origine ou de tradition française, mais soulignent la volonté de prestige apporté au programme. « Tenir appartement », par exemple, est une expression datant du règne de Louis XIV qui signifie au sens premier « recevoir », mais qui est ici employée au sens d'organiser une réception à la cour ou chez un membre de la famille royale.

<sup>37</sup> Le domino est également un costume de carnaval.

<sup>38</sup> Pierre-Charles-Fabiot Aunillon, *Mémoires de la vie galante, politique et littéraire de l'Abbé Aunillon Delaunay du Gué, ambassadeur de Louis XV près le prince électeur de Cologne*, Paris, 1808, p. 131.

<sup>39</sup> George Livet, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. États allemands*, t. II, Paris, CNRS, 1963, p. XLVII.

<sup>40</sup> Lucie Fléjou, « Livres et estampes de fête collection Doucet : représentations et mémoires de la monarchie française », dans P. Jugie et J. de La Gorce (dir), *Les menus plaisirs du roi, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUPS, 2013, p. 45-58.

<sup>41</sup> Le programme des festivités est fait le 17 septembre 1780 à Bonn. Cf. A.A.E, 26CP/109 – P/16158, fol. 291. Ce document est également présent dans les annexes de l'ouvrage d'Aloys Winterling.

Toutefois, la tradition allemande n'est pas totalement absente puisque le vendredi 6 octobre est prévue une « Promenade en Berouche », un terme qui se rapproche de « barouche », voiture allemande similaire à la calèche. Les festivités amènent à faire un tour des différentes demeures de l'électeur : Poppelsdorf, Joye-le-duc et Brühl. Le prince cherche ainsi à présenter ses possessions, tentant d'égaliser les grandes cours en donnant un contenu de politique culturelle à la fête. La partie allemande semble plus détaillée. On relève la présence des termes de « *einheimisch* », « *fremden Damen* » et « *biesige*<sup>42</sup> » pour les 4 et 5 octobre. Il est possible que des invités non européens, considérés comme exotiques, aient pu être objet de curiosité à la cour de l'électeur, aussi bien sous Clément-Auguste que Maximilien-François. Néanmoins, le ministre français ne les signale pas dans sa correspondance et la *Gazette de Cologne* n'en fait pas état non plus. De tels invités ne choquent peut-être plus, car il devient une habitude de les convier à travers l'Europe. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, période d'exploitation des colonies américaines, est également celui de la mode de l'orientalisme et des turqueries en Europe, notamment dans les cours de Versailles et de Vienne<sup>43</sup>.

## Conclusion

L'électeur ne cherche pas à se démarquer au travers de cette politique culturelle. Bien au contraire, il s'inscrit parfaitement dans les archétypes européens du XVIII<sup>e</sup> siècle. Bonn devient un haut lieu de festivités où se retrouve la haute société. Culturellement, la France n'est pas l'unique modèle de diffusion dominant pour la cour de l'électeur de Cologne, l'Autriche et l'Italie<sup>44</sup> exercent également leur influence. De même, il ne faut pas penser que la cour de l'électorat ne constituait qu'un simple simulacre de cour européenne. Les peintures de François Rousseau, peintre officiel de la cour de Bonn, en offrent un témoignage : « la vie de ces cours est très loin d'être une maladroitte singerie de ce qui se fait en France<sup>45</sup> ». Cependant, suite à la guerre de Sept Ans et en raison de la politique dépensière de Clément-Auguste, la tendance est plutôt à la restriction au début des années 1770. Le principal ministre de Maximilien-Frédéric, le baron de Belderbusch, obtient en juillet 1773, l'expulsion de la cour de l'onéreux opéra italien<sup>46</sup>. Un autre éclairage est possible, celui du recul du modèle versaillais à Bonn, et surtout de la « perte d'influence<sup>47</sup> » française en Empire. Sous l'électorat de Maximilien-Frédéric, Versailles n'a plus de représentant diplomatique à Cologne pendant plus de dix ans : les relations franco-coloniales ne sont donc pas stables. Les mécanismes du transfert culturel, entre Versailles et Bonn divergent également selon les influences : assimilation, ajustement ou rejet de la mode française, jusqu'au moment où celle-ci s'impose par la force des événements, avec l'invasion de la Rhénanie.

<sup>42</sup> Le terme d'*einheimisch* signifie « indigène » et celui de *fremd* équivaut à « étranger », en opposition à *biesig* (« local »).

<sup>43</sup> En outre, l'Autriche mène plusieurs guerres contre l'Empire ottoman lors aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ce qui peut expliquer cette influence.

<sup>44</sup> L'opéra italien est très réputé en Europe et très prisé chez les électeurs de Cologne.

<sup>45</sup> Pierre Du Colombier, *L'art français dans les cours rhénanes*, Paris, La Renaissance du livre, 1930, p. 13.

<sup>46</sup> Lettre du comte de Monteynard au duc d'Aiguillon, A.A.E, 26CP/105 – P/16156, fol. 165-169.

<sup>47</sup> G. Braun, *op. cit.*, p. 112. Cet auteur consacre toute une partie de son ouvrage à cette « France [qui] se retire par étapes successives de l'Empire ».



## TABLE DES MATIÈRES

Michèle GAILLARD Avant-propos	7
Dominic MOREAU, Esther DEHOUX et Claire BARILLÉ Introduction	9
<b>Session : Histoire du monde romain</b>	13
Alexis KELLNER Crues du Tibre à la fin de la République romaine et instrumentalisation politique	15
Julie LANDY Le statut juridique de l'épouse romaine au regard de son application, d'Auguste aux Sévères	23
Julie BEYAERT <i>Religiones</i> et <i>superstitiones</i> dans le monde romain chrétien occidental : polythéismes, paganisme et christianisme	31
<b>Session : Histoire contemporaine</b>	41
Marjorie MOREL Protéger les modèles de fabrique : de la législation nationale à l'application locale (Nord de la France, XIX <sup>e</sup> siècle)	43
Florian MOREAU, Céline PARANTHOËN et Romane SALAHUN Le Nord, une destination très recherchée	53
Samy BOUNOUA L'idée de défense de l'Occident à la fin des années trente. Charles Maurras devant la guerre civile espagnole	63
<b>Session : Histoire de l'art contemporain</b>	73
Lou HAEGELIN La collection du Dr Pailhas au Bon-Sauveur d'Albi, "un voeu en faveur de la création"	75

Léa PONCHEL Philippe Burty (1830-1890) : correspondance et collection	81
<b>Session : Histoire et historiographie modernes</b>	91
Agathe DESJONQUERES Hésitations confessionnelles et mentalités religieuses dans les Pays-Bas espagnols d'après les lettres de grâce au XVI <sup>e</sup> siècle (1531-1598)	93
Nicolas CREMERY Causes célèbres et débat public. Le succès d'un livre judiciaire au XVIII <sup>e</sup> siècle	103
Isabelle DOUEK La communication du modèle culturel français en Rhénanie : l'exemple de l'électorat de Cologne	111
Félice DANTAS L'appropriation de l'historiographie de l'Antiquité tardive dans le débat sur la formation des identités nationales, en France et en Europe depuis le XVIII <sup>e</sup> siècle	121
<b>Session : Histoire, Archéologie et Histoire de l'art du monde grec</b>	129
Perrine HONDERMARCK Être athlète à l'époque impériale	131
Déborah POSTIAUX La réparation navale en Méditerranée : une nouvelle approche des épaves antiques	141
Baptiste ENAUD Le bestiaire fantastique et réel de l'Antiquité grecque à la fin de l'Empire byzantin (de 700 av. J.-C. à 1453 ap. J.-C.)	151
<b>Session : Histoire de l'art moderne</b>	171
Chloé PERROT La Nouvelle Iconologie Historique de Jean-Charles Delafosse, faire parler l'ornement	173
Julie DELVALLE Hubert-François Bourguignon, dit Gravelot (1699-1773) et les débuts d'une nouvelle ère de l'illustration française au XVIII <sup>e</sup> siècle	185
Lucie BERTAUT Les recueils gravés de vases au XVIII <sup>e</sup> siècle, objets collectionnés et sources d'inspiration	195
<b>Session : Archéologie et Histoire de l'art du monde médiéval</b>	207
Aline WARIE La collégiale de Mantes : un grand monument gothique oublié ?	209
Marielle LAVENUS La représentation des genres féminin et masculin dans le <i>Livre des amours du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel</i> , un manuscrit enluminé du XV <sup>e</sup> siècle	217
Julie LAURENGE Les aumônières de forme trapézoïdale à partie supérieure arrondie : une étude de cas, les deux aumônières dites d'une comtesse de Bar du musée de Cluny (Inv. N° Cl. 11787 et Cl. 11788)	239



**Session : Histoire médiévale**

247

Florence GAUDRY

L'influence de la société séculière sur le monde monastique, en Gaule, aux IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles,  
à travers l'exemple du travail monastique

249

Benjamin RENGARD

À l'extérieur du monastère : l'activité des moines dans le siècle, du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle en  
Gaule

259

Ouvrage composé par  
Dominic Moreau  
Maître de conférences en Antiquité tardive  
Université de Lille – SHS / HALMA – UMR 8164

avec la collaboration de  
Esther Dehoux et Claire Barillé  
Maîtres de conférences en Histoire médiévale et en Histoire contemporaine  
Université de Lille – SHS / IRHiS – UMR 8529

Dépôt légal – mai 2017

Édité pour  
l'UFR Sciences historiques, artistiques et politiques de l'Université de Lille – SHS  
Villeneuve d'Ascq – France





## Actes du I<sup>er</sup> Colloque des étudiants de master en Sciences historiques et artistiques de Lille

(Villeneuve d'Ascq, 12-13 mai 2015)

On l'oublie trop souvent – paradoxalement, les étudiants eux-mêmes –, mais le deuxième cycle universitaire dans le domaine des Sciences historiques et artistiques est, fondamentalement, celui dont l'objet est d'introduire le candidat à la recherche et à son monde.

Le présent volume découle d'un colloque qui s'inscrit pleinement dans cette optique, car il permet à des étudiants de master et, dans une moindre mesure, de troisième année de licence de se soumettre à une première expérience de communication dans un cadre scientifique formel (une pratique qui est encore rare en France).

Les contributions ont été sélectionnées par un comité scientifique formé d'enseignants-chercheurs et les articles qui en émanent ont aussi été soumis à la critique, *via* une relecture par le comité éditorial. Pour autant, celui-ci a fait le choix de respecter au maximum l'expression et la pensée de leurs auteurs qui sont, il faut le rappeler, des chercheurs en herbe.

En outre, le lecteur relèvera peut-être l'absence d'unité des diverses contributions ici réunies. Celle-ci a été délibérément voulue. L'idée n'était pas d'offrir un volume sur un thème cohérent, mais de rendre compte de la diversité et de la richesse des études en Sciences historiques et artistiques menées par les étudiants de Lille et d'ailleurs.

### Contributeurs

- Lucie Bertaut (Master 2, Lille)
- Julie Beyaert (Licence 3, Lille)
- Samy Bounoua (Master 2, Lille)
- Nicolas Crémery (Master 2, Lille)
- Felipe Dantas (Master 2, São Paulo, Brésil)
- Julie Delvalle (Master 2, Lille)
- Agathe Desjonquères (Master 2, Lille)
- Isabelle Douek (Master 1, Lille)
- Baptiste Enaud (Master 2, Lille)
- Florence Gaudry (Master 2, Lille)
- Lou Haegelin (Master 1, Lille)
- Perrine Hondermarck (Master, Lille)
- Alexis Kellner (Master 2, Lille)
- Julie Landy (Master, Lille)
- Julie Laurence (Master 2, Lille)
- Marielle Lavenus (Master 2, Lille)
- Marjorie Morel (Master 1, Lille)
- Florian Moreau (Licence 3, Lille)
- Céline Paranthoën (Licence 3, Lille)
- Chloé Perrot (Master 2, Lille)
- Léa Ponchel (Master 2, Lille)
- Déborah Postiaux (Master 2, Lille)
- Benjamin Rengard (Master 2, Lille)
- Romane Salahun (Licence 3, Lille)
- Aline Warie (Licence 3, Lille)

Illustrations de couverture : Paris, BNF, fr. 574, fol. 27 (XIV<sup>e</sup> siècle)

*Die Philosophie : Die Schule des Aristoteles* de Gustav Adolph Spangenberg (1883/8)

ISBN : XXX-X-XXXX-XXXX-X

ISSN : XXXX-XXXX

Suivez nous sur <https://colloqueshap.univ-lille3.fr> et sur 



IRHiS  
Institut de Recherches  
Historiques du Septentrion  
UMR CNRS 8529 Lille 3